

# SECTEURS DE VULNÉRABILITÉ ACCRUE À LA CHALEUR EXTRÊME

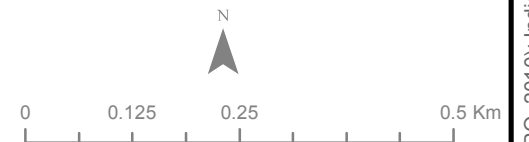
Arr. LeMoyne

-  Agrandissement
-  Autoroute
-  Hydrographie
-  Limite de municipalité
-  Priorité 1
-  Priorité 2
-  Priorité 3
-  Réseau routier

**Priorité 1 :**  
Îlots de chaleur avec forte défavorisation et un pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

**Priorité 2 :**  
Secteurs, sans îlots de chaleur, avec forte défavorisation et pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

**Priorité 3 :**  
Autres îlots de chaleur.



Date : juin 2013



Production : Secteur planification, évaluation - recherche en collaboration avec l'Équipe santé environnementale